



OUVERTURE MAIRIE

du lundi au samedi,
de 8h30 à 12h15

sauf le 2^{ème} et 4^{ème} samedi
de chaque mois

M. le Maire reçoit tous
les jours sur rendez-vous

Tél: 02.41.50.28.50

mairie-sg.distre@wanadoo.fr

Site: www.mairie-distre.fr

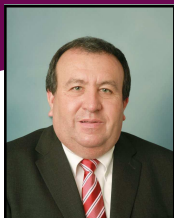


DANS CE NUMÉRO :

Mot du Maire	P 1
Informations du Conseil Municipal	P 2 à 5
Cochonnailles 2014	P 6
Voyage à Paris	P 7
Soirée à votre bon coeur	P 8

DISTRÉ VIE COMMUNALE

SEPTEMBRE 2014



MOT DU MAIRE

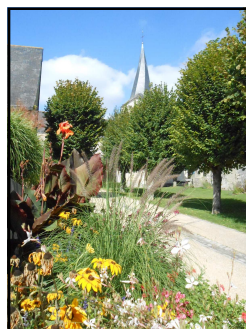
Qu'il soit économique ou météorologique le climat de cet été 2014 n'aura pas été au beau fixe créant un brouillard de morosité et de pessimisme, nourri par les médias jour après jour.

Chacun, en fonction de ses appartenances idéologiques, essaie de trouver un ou des responsables à cette situation, mais le premier remède passe peut être par une gouvernance nationale à l'image de nos conseils municipaux ruraux où des gens de tout bord se mettent autour d'une table pour oeuvrer dans l'intérêt du village.

Nous n'échapperons pas tôt ou tard aux adaptations qui sont nécessaires alors autant le faire dans un esprit d'unité à condition qu'elles soient le plus justement réparties.

Pour nous collectivités, nous savons que nos dotations d'Etat seront réduites d'environ 30 % dans les 3 prochaines années, soit un manque à gagner pour notre commune de 60 000 € par an.

Mais nous devons continuer à investir car nos travaux sont les emplois des Saumurois, comme indiqué dans nos précédents bulletins, ce ne sont pas moins de 400 000 € qui seront mis en chantier avant la fin de l'année.

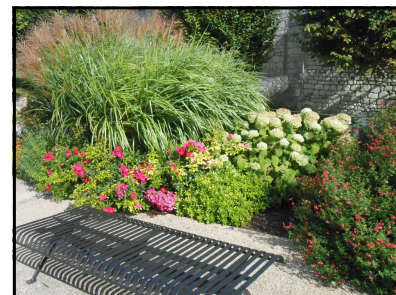


Alors comment garder le moral ? Il suffit peut-être de regarder autour de nous pour s'apercevoir que tout n'est pas noir dans notre pays ou de faire confiance à nos anciens qui faisaient souvent référence aux événements climatiques pour se convaincre qu'il y a toujours l'arc en ciel après l'orage. Souhaitons que cet arc en ciel nous apparaisse le plus rapidement possible avec une infinité de couleurs ou chacun pourra trouver son bonheur.



En attendant, bonne reprise et bonne rentrée à nos écoliers, collégiens, lycéens et étudiants.

Eric TOURON



VITESSE RUE NATIONALE



De nombreux riverains se plaignent de vitesse excessive et de trafic important dans la rue nationale. Cette voie étant une route départementale dans sa partie située entre le carrefour de la rue de la Chapelle et le rond point de l'Echalier, le Conseil Général a accepté de financer une étude qui sera réalisée fin septembre.

Cette étude nous permettra de connaître le nombre de véhicules / jour, le type de véhicules et le nombre d'infractions.

Le bilan final sera restitué lors d'une réunion courant octobre, réunion à laquelle les riverains seront conviés.



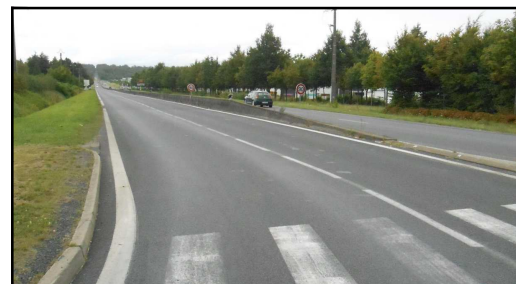
TRAVERSÉE RD 960

Une première étude du Conseil Général nous avait laissé entrevoir la possibilité de réaliser un tunnel sous la RD 960 afin de relier par une voie piétonne sécurisée le village de Pocé à la Zone du Champ Blanchard, moyennant un investissement de l'ordre de 300 000 €.

Au final, après étude détaillée par un bureau spécialisé recruté par la Commune, cette somme a été multipliée par 3 sans l'espoir de pouvoir obtenir des subventions.

Compte tenu du montant d'investissement et du nombre d'utilisateurs potentiels, le conseil municipal a décidé de ne pas donner une suite favorable à ce projet.

Ce même cabinet nous a fait des propositions d'aménagement du passage piétonnier situé en face de l'entrée du Champ Blanchard, avec la nécessité de ramener à une voie, la 2x2 voies existante sur une partie de son tracé actuel.



Le coût des travaux est estimé à 60 000 €. Le conseil étant très divisé sur ce sujet, il nous a semblé bon de prendre votre avis lors d'une réunion publique qui aura lieu: le vendredi 3 octobre à 18h30, dans la salle du conseil.

Votre avis nous intéresse !

**REUNION PUBLIQUE
d'information et d'échange
sur l'éventuel aménagement
de la traversée de la RD 960**

**Le vendredi 3 octobre 2014,
à 18h30, Salle du conseil,
Mairie de Distré,**

DECLARATION PREALABLE OU PERMIS ?

NE FAITES PAS DE TRAVAUX SANS AUTORISATION

Devant le nombre de litiges de voisinage suite à des constructions de cabanons, de chalets de jardin... nous vous rappelons que **leur édification est soumise à autorisation**, de même que les clôtures, les piliers et plus généralement toute modification de l'aspect extérieur de votre bien immobilier.

Les imprimés de déclaration préalable sont à votre disposition en Mairie ou sur le site: **www.urbanisme.equipement.gouv.fr**



Si vous avez un doute, prenez contact avec la Mairie qui vous indiquera la marche à suivre en fonction de votre projet.

Rentrée scolaire à l'école des Vignes

Comme nous vous l'avons annoncé la réforme des rythmes scolaires s'appliquera à la rentrée de septembre par décret ministériel. La semaine sera donc de 4 jours et demi avec classe le mercredi matin.



Cette année, **160** enfants ont fait leur rentrée scolaire à l'école des vignes de Distré. Ils sont répartis dans 6 classes.

Classe de Mme Lamandé: 14 CM2 et 12 CM1,

Classe de Mme Sabuco: 8 CM1 et 18 CE2,

Classe de Mme Lubrano: 26 CE1,

Classe de Mme Cochonneau: 22 CP,

Classe de M. Métais, aidé d'Alexandra Morisset: 13 GS et 17 MS,

Classe de Mme Werkmeister, aidée de Florence Grellier: 4 MS et 26 PS.

M. Blin enseigne le jeudi dans celle de Mme Lamandé.

La commune de Distré investit pour vos enfants en construisant une bibliothèque-ludothèque dans les locaux scolaires.

Cours: les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9h à 12h et de 13h45 à 16h et le mercredi de 9h à 12h. Les parents qui le souhaitent peuvent récupérer leur enfant dès 16h. Pour les autres, de 16h à 16h30, la Commune assurera gratuitement leur garde dans les locaux de l'école, puis à 16h30, ils seront confiés aux familles, aux services de garderie périscolaire ou de transport scolaire, comme aujourd'hui.

Le mercredi: la cantine fonctionne de 12h à 13h30, suivie d'un service de garderie jusqu'à 18h30. (Coût garderie 1,50 € l'heure, toute heure entamée sera réglée.)

135 enfants mangent régulièrement à la cantine gérée par la Mairie. Les repas sont préparés sur place par Christelle Boissier et servis par Lucie Plou, Valérie Lebouc, Bernadette Davy et Florian Couet.

Un jour par semaine, des ateliers pris en charge par une bénévole de l'Association « Lire et faire lire » sont proposés aux enfants volontaires du CP au CM2.

90 enfants sont inscrits à la garderie périscolaire gérée par l'Association « 1.2.3. SOLEIL », installée dans la Maison verte.

28 élèves prennent le car scolaire géré par Agglobus et conduit par Alain.

La garderie du mercredi après-midi est également ouverte aux enfants domiciliés sur Distré et non scolarisés à l'école des Vignes, dans la limite des places disponibles. Inscription obligatoire en Mairie.

GRATUITÉ DES DECHETTERIES



Ne déposez pas vos sacs d'ordures ménagères ni vos déchets verts dans les fossés ou près des contenants des espaces propreté.

Ce geste peut vous coûter une amende de 350 €.

Portez-les à la déchetterie de Bellevue à St Lambert des Levées (près d'Intermarché) ou à celle du Clos Bonnet à Saumur. Contrairement à ce qui peut être dit, **le dépôt dans les déchetteries est gratuit pour les habitants de l'agglomération.** Les déchetteries sont fermées les jours fériés (ainsi que les dimanches de Pâques et de Pentecôte).

CENTRES DE LOISIRS: PARTICIPATION COMMUNALE

Cette année encore, le Conseil Municipal a décidé de rembourser **3,50 € par enfant et par jour** passé durant l'été, au centre aéré du Petit Souper, **avec un maximum de 10 jours**, versés directement aux familles qui en feront la demande en Mairie, avant le 15 novembre 2014, sur présentation de justificatifs fournis par le Centre aéré.

Nous vous rappelons que nous versons également une subvention de 5€ par enfant et par jour au Centre aéré AFRIEJ mais celle-ci est versée directement à l'Association.



HAIE DEBORDANTE

De nombreux piétons se plaignent régulièrement en mairie des haies de particuliers débordant fortement sur les trottoirs empêchant par là même une circulation sécurisée.

Nous comptons sur les propriétaires de ces haies pour faire le nécessaire, les employés communaux n'ayant pas vocation à tailler les arbustes des particuliers.



REPAS DES « AÎNÉS »

Chaque année, le repas des aînés a lieu le 3^{ème} dimanche de novembre. **Nous vous donnons donc rendez-vous, le 16 novembre 2014, au restaurant du « Château de Presle ».**



Si vous avez 71 ans et plus, Monsieur le Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux et les membres du Bureau d'aide sociale seront heureux de vous accueillir, alors retenez cette date dès maintenant.

Faites vous connaître en Mairie (avant le 8 novembre 2014) si vous n'avez pas reçu, à votre domicile, notre invitation personnelle courant octobre.

Merci d'avoir la gentillesse de toujours répondre à notre invitation personnelle quelle que soit votre réponse.

SPECTACLE D'ETE

Cette année, le spectacle d'été autour du groupe guadeloupéen **GUADELOUPE VIARD NOUVELLE** n'a pas été à la hauteur de nos attentes. En effet le festival de Montignac avec qui nous collaborons depuis de nombreuses années nous avait habitués à des ensembles de qualité. Nous devions accueillir un groupe Brésilien qui, coupe du monde de football oblige, s'est décommandé au dernier instant obligeant les organisateurs à trouver une solution de repli.

Beaucoup d'entre vous ont été déçus, s'attendant à des musiques créoles plus colorées au lieu des tams-tams un peu lassants au bout d'une heure et demi. Cela n'enlève rien au plaisir que nous avons eu à accueillir nos compatriotes d'outre mer.



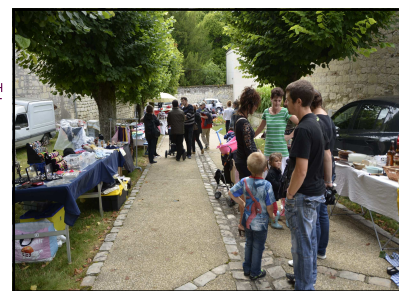
Nos amis de Montignac nous ont assurés qu'ils sauraient se rattraper l'année prochaine, alors patience... Cette soirée s'est toutefois terminée par un superbe feu d'artifice, feu d'artifice qui avait été annulé le samedi 28 juin en raison de la météo.



COCHONNAILLES DISTRENNES 2014



Le 6 juillet dernier ont eu lieu les Cochonnailles distréennes; cette dixième fête organisée par la mairie de Distré a malheureusement connu un temps maussade.



En effet la pluie abondante le matin a découragé une bonne partie des exposants du videgrenier et les participations financières ont dû être remboursées.

Mais comme pour remercier les courageux exposants présents, le soleil a fait une timide apparition dès le début d'après-midi, ce qui a permis au public de profiter des animations proposées, au son entraînant et festif des harmonies de Faye d'Anjou et de Villebernier. Les stands de jeux, l'atelier maquillage, la truie prête à mettre bas et le championnat régional du cri de cochon ont connu un franc succès auprès des enfants mais aussi des adultes.



Jean-Claude Tijou, le gagnant régional du concours de cri de cochon 2014



Chacun a donc pu applaudir les nombreux participants au concours régional de cri de cochon, sous la présidence de Miss Pays de Loire.

L'heureux vainqueur ira représenter notre région au concours national organisé à Paris à l'occasion du salon de l'agriculture.

Les visiteurs ont également eu l'occasion de goûter aux spécialités locales en dégustant notamment un cochon grillé d'environ 60 kg sous différentes formes (langue, oreilles, mini-rillauds, jambon à l'os, boudin noir, etc...).



120 kg de pâte ont également été utilisés pour la confection de fouées.



Nous remercions particulièrement tous les participants, la soixantaine de bénévoles, les exposants présents ainsi que Mademoiselle Candice Delaroche, Miss Prestige Pays de Loire 2012, qui nous a gratifiés de sa présence tout au long de cette journée.

Bien sûr un grand merci au public venu nombreux l'après-midi, sans qui cette fête n'aurait pu être une aussi belle journée !



Voyage à P^{aris}

Vendredi 20 juin 2014, sous un beau soleil, les élèves de la classe de CM2 de l'Ecole des Vignes, deux de leurs enseignants ainsi que quelques conseillers municipaux sont partis à la découverte de la capitale.

La journée parisienne a débuté par la visite du Musée des Invalides : après avoir parcouru les allées du labyrinthe du Musée de l'Armée où nous avons pu réviser de façon concrète nos leçons d'histoire, nous avons été fascinés par les maquettes du Musée des Plans-reliefs, enfin, nous avons vu l'impressionnant tombeau de Napoléon.

La pause pique-nique sur un grand espace vert entre les Invalides et le Grand Palais a été un moment de détente agréable et nécessaire.

Nous avons été reçus, l'après-midi, à l'Assemblée nationale où un guide nous a fait découvrir différentes salles, l'hémicycle ainsi que la fabuleuse bibliothèque, tout cela accompagné de quelques anecdotes qui resteront dans nos mémoires. Il faut noter que les enfants ont brillé par leur spontanéité et leurs nombreuses connaissances en matière d'éducation civique.

Après une courte pause au Jardin des Tuileries, nous avons découvert quelques lieux et monuments de Paris : la Place de la Concorde, la Tour Eiffel, la Place du Trocadéro, Les Champs-Élysées, la Place de l'Etoile et l'Arc de Triomphe.

Le retour s'est passé dans un calme relatif : l'équipe de France de football, fortement soutenue par les enfants (et quelques adultes !), a maintenu en éveil la quasi-totalité du car jusqu'au coup de sifflet final !

Chacun, petit et grand, est rentré à Distré, fatigué certes, mais riche d'une nouvelle expérience et de nouvelles connaissances.

Un grand merci aux organisateurs de la sortie !





SAMEDI 4 OCTOBRE 2014, à 21 h, dans la salle des Bois



Vous aimez les tubes de la FM, les chansons de toujours ? Quand les Pirates de l'Air sont passés par là, « Mexico » devient « Mes Chicots »,

« La Belle de Cadix » est changée en « la Belle et son Caddie », « Massey Ferguson » remplace « Harley Davidson », et « La Motarde de Dijon » s'est emparée de « L'Homme à la Moto »... Le tout est joué en direct avec guitares acoustiques et électriques, castagnettes, tambourin, caisse claire, poêles à frire, klaxons, washboard, violon, percussions vocales, poulet rôti...

Magie humoristique et sketches hilarants inédits entrent aussi dans ce Show de 1h30 où l'on rit toutes les 20 secondes !



**Chansons détournées et
sketches humoristiques**

Pour en savoir +: <http://www.piratesdelair.com>



Joël Boureux

Sur scène depuis 25 ans, musicien pro, guitariste/chanteur, auteur, compositeur, humoriste, passionné de magie. Nombreuses références.



Kévin Maxton

Né dans la marmite, il étudie les percussions à 7 ans, la guitare et le chant à 13 ans.

Multi instrumentiste et comédien facétieux, il devient professionnel du spectacle l'année de ses 20 ans (2010).



Les soirées à votre bon cœur, organisées par la Commune de Distré, vous font découvrir des spectacles que vous pouvez récompenser en déposant la participation financière de votre choix, dans l'urne mise à votre disposition à la sortie de la salle.